

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 12 (1874)  
**Heft:** 28

**Artikel:** Réjouissances lausannoises  
**Autor:** Adrien  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182835>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 11 Juillet 1874

On sait qu'un comité d'initiative a été chargé d'étudier la question de savoir s'il y aurait possibilité de recevoir, à Lausanne, le Tir fédéral de 1876. Plusieurs emplacements ont été examinés et mesurés ; des hommes compétents en pareille matière se sont occupés de ce soin, et tous leurs rapports constatent que Lausanne est pauvre en terrains convenables à la grande joute dont il s'agit.

Les plaines du Loup, Bellevaux, Malley et Beau lieu ont fait successivement l'objet de sérieuses études, et aucun de ces emplacements, sauf ce dernier, n'a été reconnu propre à un tir fédéral ; et encore, pour qu'il puisse être affecté à cet usage, faut-il pouvoir disposer des terrains qui le limitent au couchant.

En présence de cette rigoureuse alternative : obtenir la location des terrains ou renoncer à demander le tir de 1876, le Comité s'est empressé de faire, auprès du propriétaire, des démarches qui malheureusement n'ont pas encore abouti.

On comprend l'hésitation d'un propriétaire devant les sacrifices qu'entraîne toujours une pareille concession. Il n'y a donc qu'un grand dévouement qui puisse aplanir la difficulté. Mais comme il faut toujours savoir se mettre à la place des gens, en pareille circonstance, il serait peu raisonnable d'interpréter trop sévèrement un refus formel.

Cependant, si l'on considère l'importance qu'aurait pour nous une fête qui attirerait, chaque jour, des milliers de visiteurs dans nos murs ; si l'on songe au mouvement considérable et fructueux que cette affluence apporterait à Lausanne, et à l'excellent résultat qu'aurait pour notre canton, au point de vue politique, cette grande et fraternelle réunion de Confédérés sur les bords du Léman, on n'ose pas désespérer des tentatives qui se poursuivent auprès des personnes qui tiennent, pour ainsi dire, dans leur main, le sort de l'entreprise projetée.

Puissent ces tentatives avoir un heureux dénouement afin que le Comité d'initiative n'arrive pas les mains vides devant celui de la Société vaudoise des carabiniers, qui doit se réunir incessamment, et que nous n'ayions pas trop mauvaise grâce au souvenir des espérances dont nous nous sommes peut-être

trop prématurément bercés et dont plusieurs organes de la presse se sont faits les interprètes.

### Réjouissances lausannoises.

On a souvent dit avec amertume que Lausanne, comparée à ses sœurs, était une ville deshéritée ; que tout le mouvement intellectuel, politique ou commercial s'en allait peu à peu à Berne, Lucerne, Zurich et autres localités de la Suisse allemande.

Tout à coup, la manne nous est tombée du ciel, sous la forme d'un Tribunal fédéral, qui vient de réjouir tout le monde en laissant entrevoir pour notre modeste capitale tout un avenir de prospérité.

Et comme par surcroît de chance et de bonheur, un autre privilège est venu s'ajouter à celui-là. Une abbaye militaire, qui avait disparu depuis plusieurs années, vient de renaître de ses cendres et de briller d'un nouvel éclat sur la place de Montbenon.

A l'annonce de cette fête, nul ne se serait douté du relief énorme et des jouissances ineffables qui en résulteraient pour notre ville.

Dès l'aube, une pièce de fort calibre, la gueule tournée vers Lausanne, imprimait à nos fenêtres, par un vigoureux ébranlement de l'air, un harmonieux grincement qui semblait dire aux dormeurs insoucians : « Levez-vous ! Grande fête aujourd'hui, fête de quelques-uns, il est vrai, mais dont l'écho doit être apprécié de tous !... Habillez-vous à la hâte et venez voir la parade !... Boum !... boum ! »

Il y a je ne sais quoi de voluptueux dans la sensation qu'on éprouve lorsqu'on est réveillé en sursaut par le canon ; on passe si rapidement du sommeil à la veille, de la nuit à la lumière, qu'on est un moment étourdi par ce saisissant contraste. C'est en vain qu'on chercherait le même agrément en se réveillant à la longue soit par la friction des papiers, soit en se retournant cinq ou six fois dans son lit. La respiration est bien un peu accélérée, le pouls saccadé et fiévreux pendant quelques instants ; mais c'est l'effet que produisent ordinairement chez l'homme les vives surprises, les joies inattendues, comme une fortune gagnée à la loterie, ou l'arrivée d'un parent bien aimé et depuis longtemps absent.

Les malades de l'hôpital et autres s'accoutument,

dit-on, fort bien de ce régime d'artillerie; ils se raniment beaucoup plus promptement encore que par l'électrisation, qui sera probablement abandonnée si les diverses abbayes qui se font dans les environs de Lausanne viennent exécuter leurs salves sur la place de Montbenon, à l'exemple de celle de Chailly.

Vers une heure de l'après-midi, l'arrivée du cortège, passant par le Grand-Pont, à l'ardeur du soleil, présentait un aspect imposant. Les soldats qui en composaient la première moitié avaient l'air martial comme des hommes rompus à la vie des camps. En voyant leur teint bruni, leurs fronts ruisselants de sueur et leur démarche ferme, on se souvenait de la belle description de M. Thiers, sur l'entrée triomphale des troupes de Bonaparte au Caire, en juillet 1798.

La place de Montbenon, parée de hauts tilleuls, attend ses hôtes avec orgueil. Une tente vénérable, etrappelant les plus beaux jours de Lutry, Chailly et Ecublens, projette son ombre sur les couverts disposés pour le banquet.

Le cortège avance lentement. Nous ne remarquons pas de commandement supérieur, mais, en revanche, chaque peloton est irréprochablement conduit par son chef.

Le tambour-major se retourne par fois d'un air grave pour s'assurer que ses hommes ne prennent pas une autre route. Un seul de ses regards ramène l'alignement parfait et redouble la précision et le nerf du coup de baguette.

Sur les tréteaux des nombreuses baraques rangées au bord de l'avenue, les saltimbanques prennent une pose respectueuse. Ces hommes ont certes beaucoup voyagé, beaucoup vu, et cependant leurs traits cuivrés trahissent l'émotion que leur causent les événements du jour.

Les convives prennent place; un cliquetis de verres, de couteaux et de fourchettes se fait entendre, et quelques moments plus tard, le major de table annonce d'une voix retentissante l'ouverture de la partie oratoire, en rappelant les grands noms de 1845, pour raviver un peu le patriotisme, sans doute trop tiède, de la jeune génération.

Les chansons et les toasts prennent ensuite large essor. Nous regrettons amèrement de n'avoir pu en jouir qu'imparfaitement, grâce à la musique enragée d'un cirque qui couvrait les plus beaux élans d'éloquence populaire par son tintamarre infernal. Nous étions indigné de voir ces vils ambulants montrer une telle indifférence, un tel mépris des convenances qu'on doit observer en face d'une tribune.

Mais de nombreux prix étagés au milieu du rond de danse attendent les tireurs qui les ont mérités. Ces prix ont une allure qui plaît par son cachet démocratique; ce n'est ni de l'or, ni de l'émail ou de la porcelaine de Chine; c'est tout simplement de l'argenterie achetée chez MM. Schmidt et Bregger. Si elle n'a pas le brillant de celle de M. Hofer, elle défie celle-ci par ses dimensions et ses formes robustes,

où l'utile est sagement substitué à l'agréable. Quand on rentre chez soi avec un arrosoir ou une cafetière, on s'aperçoit au moins qu'on est porteur d'un prix, et votre épouse vous reçoit avec beaucoup plus d'empressement que si vous déposiez à ses pieds une maigre cuillère d'argent.

Sitôt après la distribution des prix commence le bal, dans un immense carré où la valse tourbillonne jusqu'au matin, entraînée par une musique dont les notes se confondent avec les orchestres des ménageries, des danseurs de corde, et le cri strident de la roue du jeu de hasard. Tout cela forme un ensemble des plus pittoresques dont se délecte la population de Lausanne qui en était depuis si longtemps privée.

Il est à regretter que les vieillards, les infirmes et tant d'autres personnes sédentaires n'en puissent pas jouir. Ne serait-il pas possible de transporter à l'avenir ces fêtes au sein de notre ville, sur la place de la Palud, par exemple, où l'autorité municipale pourrait être placée aux premières loges. Il y aurait peut-être quelque difficulté à tirer le canon, mais on pourrait facilement diriger la pièce vers le zénith et tirer en l'air, en priant M. le Syndic de ne point mettre la tête à la fenêtre au moment du feu.

Les artistes ambulants seraient très bien placés sur la Riponne, les étalages de pains d'épices sous l'Hôtel-de-Ville et le banquet sur la terrasse de la Cité, afin de répartir la joie et l'animation dans les différents quartiers.

Ce sont là tout autant de questions à étudier que nous posons à l'édilité lausannoise.

ADRIEN.

La température est si accablante que les journaux doivent nécessairement en pâtir. La plume se refuse au travail et se traîne mollement de ligne en ligne; les collaborateurs cherchent la fraîcheur et nous oublient; on se demande en vain ce qu'on pourrait raconter à ses lecteurs. Une seule idée, une même phrase revient sans cesse à l'esprit et sur les lèvres: « Il fait horriblement chaud! »

Cette situation étant donnée, nous ne saurions faire mieux, pour remplir nos colonnes, que de voler notre prochain, en priant nos abonnés d'avoir pitié de nous jusqu'à des jours moins chauds, pour ne pas dire meilleurs.

Accomplissons donc notre larcin en empruntant à la chronique italienne de la *Bibliothèque universelle* ces intéressants détails sur la manière fort curieuse dont se contractent les mariages dans la campagne de Bologne:

Dans ce pays-là, les vieilles coutumes persistent en dépit des chemins de fer. On ignore ce que nous appelons « faire la cour: » les relations entre les jeunes gens et les jeunes filles n'ont rien de cette frivolité galante qui n'engage à rien; lorsqu'un contadin (paysan) a parlé à une contadine, il est lié pour la vie. La jeune paysanne, toujours très occupée aux champs, ne voit personne pendant la semaine. Comme elle n'a pas lu de roman, le mariage se présente à elle comme un changement d'état nécessaire. Elle ne pense du reste à ces